

ABONNEMENT UN AN (52) 5 F. 50
LE FRONDEUR
 15 C^{MES} = LE N^O
 BUREAU RUE DE LA VILLETTE
 JOURNAL SATIRIQUE PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

SARAH BERNHARDT A LIÈGE.
 FÉDORA GRANDE TUERIE EN QUATRE ACTES



« PARDONNE-MOI PUISQUE JE MEURS..... » ... L'ORIS A CES TERRIBLES PAROLES PRÎT SA MAIN
 ET S'AFFAÏSSE (AUX INNOCENTS LES MAINS PLEINES.)

ABONNEMENTS :
Un an fr. 5 50
Franco par la Poste

Bureaux :
12 - Rue de l'Etuve - 12
A LIÈGE

Un vent de fronde s'est levé ce matin, on croit qu'il gronde contre...

LE FRONDEUR

Journal Hebdomadaire

SATIRIQUE, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

Il n'y a que les petits hommes qui craignent les petits écrits

ANNONCES :
La ligne . . . fr. » 25
RÉCLAMES :
Dans le corps du journal
La ligne . . . » 1 »
On traite à forfait.

A QUI L'PANACHE ?

Vaudeville en 1 acte.

La scène se passe au Pavillon de Flore. Plusieurs jeunes gens, assis autour d'une table sur la scène, dirigent les débats. Gardes, gens du peuple.

Choeur des gardes.

(Air de la marche du Prophète.)

Honneur à ce garde vainqueur
Qui sans crainte et sans peur
Tous nos droits revendique
Honneur au plus intelligent
De tous les jeunes gens
De la garde civique.

Le président (saluant).

(Air: Des anguilles et des jeunes filles).

Mes amis je vous remercie
De m'avoir aussi bien compris
Quand un sous-lieutenant nous scie
Montrons lui, de nos voix, le prix.
Que pas un officier sévère
Ne triomphe à cette élection
Nous verrons si l'on persévère
A nous donner des punitions.

Un bel homme.

Messieurs, permettez-moi de m'élever, de toute la force de mon éloquence, contre la proposition révolutionnaire et anarchiste qui vient de vous être soumise par le président de cette assemblée. Homme d'ordre avant tout, je ne puis oublier que la garde civile, même, lorsque celle-ci s'affirme d'une façon désagréable.

Un garde (caché sous une banquette).

As-tu fini, Alfred ?

Le bel homme.

Non, je n'ai pas fini ! Et puisque l'on m'y force, messieurs, puisqu'une cabale semble s'être formée ici pour m'empêcher de faire entendre l'austère voix du devoir, je vais vous faire connaître l'homme qui a l'audace de présider une assemblée aussi respectable que celle-ci.

Tous.

Parlez ! parlez !

Le bel homme.

Eh bien, messieurs, le misérable qui vous préside est un vulgaire repris de justice ! (Sensation prolongée. Les membres du bureau s'éloignent du président.)

Le bel homme (avec éclat).

Oui, messieurs, un repris de justice : Les lois de son pays l'ont marqué d'un stigmate ineffaçable : cet homme a un jour été condamné à une amende de trois francs soixante-quinze, pour avoir manqué de respect à son lieutenant.

Le Président.

On s'introduit dans ma vie privée. Je proteste. D'ailleurs, ce n'est pas pour avoir manqué de respect à un de mes supérieurs que j'ai été condamné. C'est pour avoir raté un exercice et vous le savez comme moi, Messieurs, un exercice ça se rate.

Un Garde.

Tais-toi donc, mon petit, c'est toi qui désopile la mienne !

Le bel homme.

Messieurs, ces calembours sont indignes d'une assemblée sérieuse !

Un homme du peuple.

Ah ça, il nous ennuie celui-là. Est-ce que la garde-civique est une chose sérieuse ?

Plusieurs voix.

C'est vrai, la garde-civique n'est qu'une blague !

D'autres voix.

Une mauvaise blague !

Un Monsieur (avec énormément d'intention).

Une blague à tabac.

Le major du 3^e de la 2^e.

Ah ça goedverdoom, est-ce que tu aurais une fois l'intention de te f... de moi, espèce de pékin. Si je l'ai vendu du tabac, y a pas de déshonneur à ça. J'aurais vendu des chiques qu'ça s'rait pas encore tes affaires, espèce de pékin. D'ailleurs j'en vends plus, entends-tu ? mais le marchandise il est toujours bonne. J'ai cédé mon boutique à un autre, entends-tu ? et si quelqu'un ici, il avait besoin de tabac, je lui recommande...

Tous.

Assez, assez, pas de réclame !

M. le président.

Allons, major, rentrez dans la question

Le major du 3^e de la 2^e.

C'est ce pékin là, qui doit aller se faire f..... s'il ne veut pas que je l'y envoie moi-même !

Un garde.

Ah ça ! est-ce pour entendre toutes ces bêtises là qu'on nous a fait venir ici ?

Le major du 3^e de la 2^e.

Qu'est-ce que c'est ? des bêtises ! que je t'attrape seulement dans mon bataillon, toi, je te fourre au bloc le premier jour que tu fais un floche !

Voyons, messieurs, à la question. Nous sommes ici pour signaler les officiers dont nous avons à nous plaindre.

Un garde.

Je demande la parole.

Le président.

Vous l'avez.

Le garde (à la tribune).

(Air: Rien n'est sacré pour un sapeur).

Qu'un gard' civique a donc d'misère-è-ère
A l'égard de son équip'ment-ent
Et qu'il a d'mal à satisfai-ai-aire
Son capitaine, et ses lieutenants
Puis son major et ses sergents (bis)
Un vieil officier qui radote
M'a bien puni — j'en pleure encor —
Parce que j'n'avais pas mis d'culotte
Rien n'est sacré pour un major.

Le bel homme.

Vous voyez bien, messieurs, que j'avais raison de signaler les tendances démagogiques des organisateurs de cette assemblée. Voilà, à présent, que l'on voudrait rétablir les régiments de sans culottes ! Pour répondre à cette provocation, je propose de réélire, en bloc, tous les anciens officiers et de décréter la prise de corps, contre tous ceux qui oublieront le respect dû aux supérieurs.

Voix nombreuses.

Oui ! non ! bravo ! hou ! hou !

Le président.

Messieurs, comme je constate que l'assemblée est parfaitement d'accord, je juge inutile de passer au vote.
Bruit prolongé. *Cris* : si, si, non, non. A bas la garde civique, vivent les officiers ! A bas le panache !

Le major Richard-cœur-de-Lion

(d'une voix tonnante.)

Qu'est-ce que c'est ! A bas le panache ! Qu'est-ce qui a crié cela, qu'il se montre, que ze lui coupe les oreilles.

Tous (avec terreur.)

Le futur colonel !

Richard-cœur-de-Lion.

Air: De la grande Duchesse.

Et eric, erac boum !
Tarata boum, boum !
C'est moi qui suis l'grand major Boum ! Boum !

Oussque c'est donc qu'il se cace
Notre ennemi
Il faut qu'ici ze lui casse
Une patte et d'mi
Ceux qui erient « à bas le panache ! »
Sont très souvent
Ceux qui voudraient bien nos places
Les intrigants.

Et eric, erac boum !
Tarata boum ! boum !
C'est moi qui suis l'grand major Boum ! Boum !

Tous admirent mon audace
Quand à ceval
Ze galope sur la place
L'air martial.
Celui que veut mon panache
Qu'il vienne donc
Et mon sabre ze lui passe
Dans le bedon !

Le major tire son sabre. Tous les auditeurs s'enfuient en tumulte. Le bureau se cache sous la table. Le major, satisfait de l'effet qu'il a produit, essuie son sabre, comme s'il était couvert de sang, rengaine et s'en va en murmurant : « Donner des fusils à de pareilles poules mouillées, c'est ça qui est une dépense de luxe ! »

CLAPETTE.

HERVE-PORT-DE-MER

(SUITE)

Au risque de vous ennuyer mortellement, je poursuis, Monsieur le Rédacteur, la tâche ingrate que je me suis imposée et entame mon :

Chapitre II. — Du Beurre et des Maqueies d'exportation.

Dans notre précédent chapitre : *Des Fromages*, vous avez senti l'importance du trafic qu'ils peuvent nécessiter.

Mais, si nous abordons l'examen du commerce des beurres, nous découvrons ici une exploitation vraiment extraordinaire, qui, à elle seule, mériterait de doter, nos riches plateaux, des installations maritimes que nous réclamons avec tant de raison.

Il y a une vingtaine d'années, le beurre de Herve était surtout renommé par sa saveur particulière. On était pénétré de ce goût délicat, provenant de la richesse de nos gras pâturages. Mais, aujourd'hui, grâce à l'intervention des chemins de fer, des facilités du transport, du téléphone et du cyso-pompe à musique, la concurrence avec les produits similaires d'importation étrangère, était devenue des plus difficiles. Le beurre de Herve devenait impossible, dès lors, à cause de son prix, relativement élevé, car on recevait en ville des beurres de Hollande et d'autres contrées, falcifiés, arrangés, amalgamés.

Le Hervéen, né malin, créa un syndicat et envoya des délégués dans les différents centres de cette industrie fructueuse.

Depuis lors, on créa de nombreuses fabriques de beurre et il ne reste plus, aujourd'hui, du vrai beurre de Herve, que vous avez tous connu et que vous regrettez tous, que la marchande au foulard à carreaux et au tablier blanc, si frais et si parfumé, la jeune fille aux joues pomées, laquelle, avec une conviction et une bonne foi dignes d'une meilleure cause, a le talent de vous faire avaler des vessies pour des lanternes.

En d'autres termes, le Hervéen — né malin — se mettant à la hauteur de ce siècle de lumière — s'est dit que faire du beurre authentique était par trop Jobard et qu'il valait mieux faire son beurre.

Aussi Herve est-il entièrement livré, corps et âme, à la margarine.

Il fait encore le bon beurre... mais il le conserve pour son usage particulier.

Vous comprendrez donc que le commerce se soit étendu d'une façon étonnante, grâce au maintien de l'étiquette, qui est tout, la qualité n'entrant que d'une façon secondaire dans l'appréciation des plus fins connaisseurs.

La maqueie d'exportation, le stoffé, la potkess sont trop connus que pour en parler longuement ici. En ce qui regarde les maqueies, MM. Joseph Demartean et Florent

Raikem pourront vous donner, par leur visage, une idée de leur nuance... voire même de leur forme.

Chapitre III. — La cordonnerie.

Quatre mille ouvriers sont occupés journellement, à Herve, depuis six heures du matin jusqu'à dix heures du soir, à préparer des chaussures pour une bonne partie de l'humanité. Ces chaussures se distinguent par leur forme très peu élégante et par leur solidité à toute épreuve.

Elles sont, d'ailleurs, confectionnées au moyen de cuirs authentiques, dont l'honorable M. Cornesse a dû vous présenter, à différentes reprises, des échantillons de très bon aloi.

Vous comprendrez aisément l'importance de la création de débouchés dans les pays éloignés, par cette partie de notre industrie, car les peaux-rouges, les naturels de l'Afrique centrale, les hottentots, les carmes déchaussés, les capucins, ne connaissent pas encore l'emploi de ce beau produit, dont le cor au pied est un des plus beaux résultats.

Dans l'un des prochains numéros, nous aborderons enfin l'étude de notre avant-projet, et vous verrez quelle est sa simplicité, et la somme comparativement restreinte qui sera indispensable pour le mettre à exécution. (Suivent les signatures).

Les « hommes de cheval »

Dans notre dernier numéro, nous disions que, très probablement, le Cercle équestre allait se dissoudre.

Il paraît que la publication de cette nouvelle — suivie cependant d'un éloge bien intentionné des intentions charitables du Cercle en question — a provoqué une colère bruyante chez certains membres de cette société.

Cette colère est des plus comiques. La nouvelle, fût-elle même absolument fautive — ce qui n'est pas — elle ne pourrait faire tort au Cercle. Ce n'est pas, en effet, parce que nous avons annoncé que des membres du Cercle allaient se retirer, que les membres zélés vont s'empresser d'envoyer, eux aussi, leur démission. Nous n'avons du reste, absolument aucune raison de vouloir du mal à cette Société — pas plus qu'aux Houberts et à l'Archi-crass-clicotte — et si le Club hippique doit continuer à vivre, tant mieux pour lui.

Et, tant que nous y sommes — et pour faire montre de nos bons sentiments à l'égard du Cercle équestre — un bon conseil à celui-ci : quand celui de ses membres qui a envoyé au Frondeur une carte postale passablement grossière — non signée, naturellement — se trouvera dans les écuries, que l'on surveille de près — de très près — les rateliers. Une simple inspection de la carte postale dont il s'agit nous fait croire, en effet, que son auteur doit être de force à dévorer, à lui seul, toute une provision de fourrage.

Cette carte, voici ce qu'elle disait : « Vilain ignorant, où avez-vous puisé vos renseignements pour l'enterrement du Cercle Equestre ? Vous avez perdu une belle occasion de vous taire ; à l'avenir, renseignez-vous mieux »

C'est signé : « Un membre ».
De vrai, en lisant cela, on ne peut que plaindre l'infortuné cheval qui a pour maître un pareil âne !

Ce qui est particulièrement « toc » dans la missive du « membre », c'est l'épithète « d'ignorant », qu'il nous adresse avec tant de générosité.

Ne dirait-on pas que le « membre » anonyme est la science infuse ?

Si cela était, il est certain qu'il ne prendrait pas aussi aisément le mors aux dents, à propos de cheval.

Il est, en effet, assez connu que — sauf de rares exceptions — les petits messieurs, qui posent au gentlemen riders, sont d'une igno-

rance crasse, lorsqu'on les sort de leur spécialité. A l'écurie, seulement, ils trouvent à qui parler, sans que leurs auditeurs rient de leurs gaffes.

Certes, les messieurs de cette espèce ne prendront jamais un cheval mecklembourgeois pour un anglais pur sang, mais ils ne distingueront pas toujours le passé défini de l'imparfait du subjonctif, et il ne faudrait pas se mettre en grand frais pour leur faire prendre le Spitzberg pour une île des Antilles; Servius Tullius pour l'inventeur de l'imprimerie, et Montesquieu pour une ville d'Espagne. Quant à la littérature, c'est pis encore. Plus d'un, qui se piquent de connaître l'arrière grand-père d'une pouliche en renom, serait fort en peine de dire le métier auquel se consacrent les sieurs de Banville, Alphonse Daudet, Cherbuliez, Gustave Droz, etc. Peut-être les prendraient-ils pour des selliers ou des maréchaux ferrants....

CLAPETTE.

M. Célestin Demblon — qui a déjà publié dans la *Jeune Belgique* et dans l'*Europe du Dimanche* des nouvelles remarquées — prépare en ce moment un volume de contes qui seront publiés sous le titre général de *Contes Mélancoliques*.

De ce livre — appelé, pensons-nous, à un grand succès — l'auteur a bien voulu détacher un conte dont nous sommes heureux d'offrir la primeur à nos lecteurs.

Contes Mélancoliques

SOUVENIR CANDIDE

A madame Paul H... née Marguerite V...

Où sont les neiges d'antan?
FRANÇOIS VILLON.

J'avais quatre ans. Un beau matin d'été, ma grand-mère, qui sarclait ses fleurs le long du sentier du jardin, remarqua que j'allais de chou en chou, soulevant, avec d'innombrables précautions, leurs lourdes feuilles, et regardant dessous, très attentif.

— « Que fais-tu là donc, mon petit-fils? me cria-t-elle enfin.

— Je cherche une petite sœur, grand-maman.

— Une petite sœur!

— Oui. Ou bien un petit frère; mais j'aimerais mieux une sœur.

— Qui t'a conseillé?

— Marguerite.

— Marguerite s'est moquée de toi.

— Oh! non, grand-maman, c'est son papa qui lui a dit... L'autre jour, il a trouvé un petit garçon, lui, sous un chou!

— Allons, voyons, puisque je t'assure que ce n'est pas vrai... Est-ce que tu ne crois pas te grand-maman?

Elle avait l'air embarrassé. Pour moi, ébranlé, mais non convaincu, il me fallait des preuves. Aussi repris-je, triomphant:

— « Alors, d'où viennent-ils, grand-maman, les petits enfants?... Tu fais semblant de ne pas m'entendre, grand-maman... D'où viennent-ils les petits enfants?... Tu ne sais pas?

— Du ciel.

— Qui est-ce qui les apporte?

— Les anges.

— Ah! mon Dieu! ce sont les anges! grand-maman. Où ça que les anges les apportent?

— Dans l'église.

— Oh! oh!... Comme c'est drôle... Où les mettent-ils, grand-maman, dans l'église?

— Mais... qu'est-ce que cela te fait? Va jouer, je te raconterai tantôt l'histoire du loup-garou. Va.

— Non, non. Où les mettent-ils, grand-maman?... grand-maman?

— Près des saints. Tais-toi.

— Et alors qui les porte dans les maisons? M. le curé?

— Oui.

Je cours trouver Marguerite.

— « Ah! ah! tu sais, les petits enfants? Eh bien, ils ne viennent pas sous les choux! »

Et je lui appris ce que je savais.

— « Dans l'église!

— Oui. Si nous allions voir?

— Allons!

Chemin faisant, nous ne manquâmes pas de faire voguer des feuilles d'arbres sur les mares d'eau, en sorte que nous entrâmes dans la maison de Dieu, graves, mais barbouillés. Nous voilà examinant les saints un à un. Moi, je faisais vaguement de la critique artistique.

« Les anges n'ont garde de mettre un petit enfant près de ce gros là. Il est trop laid et il a l'air trop bête. Le petit enfant aurait peur. »

Il s'agissait de saint Rigobert.

« Près de ce grand maigre non plus: il lui donnerait des coups de marteau. »

C'était saint Eloi.

Et ainsi de suite.

Tout-à-coup, Marguerite s'écria:

« En voilà un!

— Ah! mais non, c'est le petit Jésus,

celui-là. On ne le prend pas, il est avec sa maman.

— C'est dommage, dit-elle, je l'aurais bien voulu.

— Et moi?

— Il te faut une petite sœur, toi; moi, un petit frère.

— Tu en as déjà un.

— J'en veux bien deux.

Nous allions nous quereller.

En ce moment, M. le curé sortit de la sacristie. Je le vois encore, après une genuflection devant l'hôtel, s'avancer vers nous en aspirant une prise.

« Eh bien, eh bien, que veulent-ils ces marmousets crottés?

— Un petit enfant, M. le curé » dis-je avec aplomb.

Et peu effrayé du froncement de sourcil de M. le curé, je lui contai tout.

Mais, quand j'eus fini:

« Ne parlez jamais de ces choses là! grondait-il. Jamais, entendez-vous, jamais! Le Noir viendrait vous enlever sur les cornes! »

Nous sortîmes terrifiés et muets. A part moi, je pensai pourtant:

« Ce ne peut être que sous les choux. »

Dès ce jour, cette conviction fut inébranlable.

Envoi

Madame, c'est la nouvelle de votre mariage qui me remet en mémoire ce souvenir parfumé de la candide innocence du berceau. Mariée! vous qu'une illusion me montrait toujours âgée de quatre ans! Mariée! j'oubliais que vingt printemps, comme disent les divins rimeurs, ont rayonné sur votre front depuis lors. Oui, je l'oubliais; car, bien qu'autant d'hivers ou, du moins, d'automnes, aient éprouvé mon courage, bien que la souffrance m'ait fait vivre un siècle en deux ou trois années, bien que j'aie déjà des rides et, çà et là, un cheveu blanc, je trouve le temps fugitif pour ceux que j'aime, et je m'étonne de les voir vieillir.

Pourtant, tout doit vieillir et changer, c'est la loi, je ne l'ignore point. La Gervagne que je n'ai plus revue depuis des années, est sans doute bien changée aussi? Néanmoins, je m'obstine à me la représenter comme jadis, à l'idéaliser même un peu, en sorte que je n'ose presque aller la revoir, tant je crains être déçu et secoué... Sont-ils encore là, Marguerite, les deux tilleuls du Vieux-Djurna? Les aubépines des haies du Verrançay sont-elles toujours aussi fraîches et aussi parfumées que celles des jours de notre enfance? Neigent-elles toujours dans les sentiers et dans le ruisseau du moulin? Ne les aurait-on pas coupées, par hasard, pour faire des fagots? Les fagots se vendent si bien depuis quelque temps! et les marchands de bois, généralement, ne sont pas des poètes. Peut-être, M. le Commissaire a-t-il enjoint de les tailler, nos aubépines; car il serait étonnant que la loi, le plus souvent insoucieuse de la justice, allât se soucier de la poésie. Mais, pas de politique, je n'y entends d'ailleurs rien, Madame, puisque je la confonds avec la justice. Mieux vaut parler de ce bon saint Rigobert qui m'a guéri autrefois, en moins d'un an, avec l'aide du médecin, d'un gros rhume de cerveau. Demandez-lui s'il ne pourrait faire éclater de nouveau sa puissance pour un impie: je suis encore enrhumé. Demandez-lui... Eh — mais — veuillez me pardonner: je vous ennuie certainement. Après la politique, les saints: à une jeune mariée! Je suis ridicule. Ah! bah! il trouvera grâce auprès de vous, n'est-ce pas, l'ancien camarade, si la galanterie lui fait défaut? Il ne lui reste que sa tristesse et son affection. Presque rien. Allons, adieu, Marguerite. Madame, daignez agréer mes hommages et mes vœux. Soyez heureuse. Restez jolie. Embrassez votre mari pour moi, et dites-lui, s'il n'est pas trop jaloux, qu'il a un envieux de plus. Enfin, faut-il vous le recommander, Madame? ayez soin de planter des choux.

CÉLESTIN DEMBLON.

CAILLOUX

Calino père, en bon chrétien, n'a rien trouvé de mieux, pour apprendre son fils à bien penser, que de l'envoyer à l'école vétérinaire de Cüreghem.

Un comble pour un entrepreneur: Soumissionner pour les réparations de la voie du Progrès.

Chez Mohren, entre étudiants:
— Une vieille casquette: Je conviens que le chapeau vert est plus élégant, mais je tiens à ma casquette.

— Le chapeau neuf: La coiffure actuelle est bien plus comme il faut; regarde cette cordelière, ces glands... Mais, à propos, pourquoi a-t-on mis des glands?

— La vieille casquette: Parbleu! pour que tu aies toujours quelque chose à mettre sous la dent!

L'OREILLE DU TRIBUNAL

Que penser d'un magistrat qui disposant

de l'honneur, de la vie, des biens des accusés, s'endort au lieu d'écouter leur affaire et ronfle en rêvant aux rigueurs provocantes de quelque petit trottin fût qui n'aime pas les vieux museaux!

Pour moi, je considère ce sommeil comme le gage de la plus révoltante indignité. Tout juge convaincu d'avoir dormi à l'audience, ne fût-ce que pendant quelques minutes, devrait être chassé honteusement de la magistrature. Qui sait si pendant ces quelques minutes il ne s'est pas produit un incident, ou un argument propre à décider de l'issue de la cause?

Mais si l'on ne s'explique pas la justice rendue pas des juges qui se livrent de temps à autre sur leur siège aux douceurs du sommeil, à ce moment-là, d'un tribunal alimenté par un juge d'instruction sourd au point de dire: « Dieu vous bénisse! » quand on tire le canon.

Et bien, il paraît que le tribunal du Vigan, dans le Gard (France) est orné d'un magistrat instructeur qui prend le tonnerre pour le tambour de la mairie.

Le cas mérite d'être rapporté.

Il y a quelque temps, le précédent juge d'instruction du Vigan, un M. Célié, étant devenu sourd d'une oreille, dut résigner ses fonctions; il fut remplacé par M. Guibal qui, lui, est sourd des deux côtés!

Oh! mais sourd comme une bécaïse.

Je ne doute pas assurément que M. Guibal ne soit un très digne homme, mais il semble évident que chez un magistrat dont la fonction consiste principalement à poser des questions et à recueillir des réponses, deux trompes d'Eustache en parfait état soient absolument de rigueur. Faut de bien entendre, un juge est exposé à envoyer des innocents à la géhenne, comme faisait — s'il faut en croire l'auteur de *Notre Dame de Paris* — maître Florian Barbedienne, auditeur au Châtelet.

Se représente-t-on un juge d'instruction atteint de surdité procédant à un interrogatoire?

— Où étiez-vous, le 19 avril 1875, à minuit quarante-cinq minutes?

— Comment voulez-vous que je me rappelle cela à huit ans de distance, monsieur le juge d'instruction? Vous-même vous seriez sans doute fort en peine de dire où vous vous trouviez à ce moment-là. Pour moi, comme je me couche ordinairement d'assez bonne heure, il est probable que j'étais dans mon lit.

— Fort bien, vous vous trouviez sur le lieu du crime; je m'en doutais. Ecrivez, greffier. Et, y étiez-vous seul ou en compagnie de votre femme?

— Où ça?... Puisque je vous dis que je ne sais rien de cette affaire!

— Mon ami, il vous sera tenu compte de cet aveu. Greffier, constatez qu'il s'y trouvait avec sa femme.

— Mais, sarristi! n'écrivez rien du tout! Voulez-vous bien en rien écrire! Je proteste avec indignation. Je ne sais rien et je n'ai rien fait.

— Très bien, très bien. Il vaut toujours mieux avouer sans détours. Cette émotion et cette sincérité vous honorent. Elles attestent, malgré l'horreur de vos forfaits, que vous n'êtes pas entièrement gangrené. La justice ne l'oubliera pas. Gardes, emmenez l'accusé.

J'aime à penser que M. Guibal n'est pas sourd à ce point là; il doit toutefois l'être assez grièvement, car à la suite de démarches pressantes et nombreuses, la cour de Nîmes se décida à lui dépêcher une commission pour constater le délabrement de ses conduits auditifs. Mais on sait que la prétention de tous les sourds est précisément d'avoir l'ouïe très fine. M. Guibal s'indigna à la pensée qu'on voulait explorer l'intérieur de ses pavillons...

Les trois magistrats venus pour cette singulière expertise furent réduits à la remplace par une enquête et ils conclurent à la surdité.

La cour de Nîmes, toutes chambres réunies, décida, dans sa sagesse, que M. Guibal était en état d'exercer ses fonctions.

Donc, ce magistrat continue à instruire des causes diverses. A vrai dire, cela m'est fort indifférent; mais l'arrêt de la cour de Nîmes m'intéresse.

J'aime et j'admire ces conseillers sévères et justes qui envoient trois de leurs collègues assistés d'un médecin pour s'assurer de la surdité d'un juge.

Les collègues font le voyage et reviennent en disant: « Notre homme est sourd comme un pot. »

Sur quoi, la cour s'assemble et déclare qu'il n'y a pas lieu de relever le sourd de ses fonctions.

Cette décision originale inspire naturellement deux remarques: ou il était inutile de nommer une commission si l'on ne devait pas ajouter foi à son enquête, ou bien la cour a proclamé solennellement qu'un juge n'a pas besoin d'entendre et que l'audition des accusés et des témoins n'est qu'une vaine formalité.

La cour aurait pu même aller plus loin et féliciter les juges sourds d'être à l'abri de la faconde des avocats!

Ne pas entendre les plaidoiries, c'est le commencement du bonheur.

OCTAVE ROBIN.

Théâtre Royal.

Mardi prochain, au Théâtre royal, représentation extraordinaire, organisée avec le concours de M^{lles} Dechamps et Hamakers, de M. Rodier, du Théâtre de la Monnaie de Bruxelles, et de la Société des Chœurs, de Verviers, dirigée, comme on sait, par M. Delsemme.

On donnera *Mignon*.

La soirée est donnée au bénéfice de la Société ouvrière Grétry dont les membres, au nombre de 70, chanteront un chœur.

Il y aura foule.

L'ESTUDIANTINA A LIÈGE

On a pu lire, dans tous les journaux, des comptes-rendus enthousiastes des concerts donnés par la *Estudiantina* espagnole. Le groupe musical, composé d'une trentaine de jeunes gens, tous étudiants, donnera mardi ou mercredi prochain, au manège sur la Fontaine, un concert au profit des étudiants pauvres de l'université de Madrid.

Nous ne saurions trop engager nos lecteurs à assister à ce concert. Ils participeront ainsi à une bonne œuvre, en passant une soirée charmante.

Théâtre du Gymnase

FÉDÉRATION SOCIALISTE LIÉGEOISE

GRANDE FÊTE POPULAIRE

donnée à l'occasion du congrès du parti ouvrier en Belgique, qui se tiendra à Liège les 13 et 14 mai 1883, avec le concours du cercle artistique *De Vrede Kring*, d'Anvers, du cercle dramatique *La Meuse*, de Liège, etc.

Dimanche 13 mai.

9 1/2 heures du matin. — Départ du local des Quatre Nations, rue Chapelle des Clercs, 2, avec musique et drapeau pour se rendre à la station des Guillemins.

10 1/2 heures. — Réception des étrangers. Départ pour Robertmont pour dépôt de couronnes sur la tombe d'Emile Moyson, promoteur des sections socialistes flamandes et pour procéder à l'inauguration solennelle du monument de Joseph Demoulin, poète et écrivain socialiste liégeois, par toutes les sections socialistes belges et du Nord de la France, des discours y seront prononcés.

3 heures. — Ouverture du Congrès ouvrier, rue Chapelle des Clercs, aux Quatre Nations.

3 heures. — Grand meeting au théâtre du Gymnase, avec le concours d'orateurs du pays et de l'étranger.

7 1/2 heures au théâtre du Gymnase. — Grande représentation populaire avec le concours du *Vrede Kring* d'Anvers, du cercle *La Meuse* de Liège, de M. F. Clerckx, professeur de prestidigitation renommé, de M^{lles} A.-B.-N., cantatrice française, de M^{lle} Pauline, artiste dramatique et de nombreux artistes et amateurs de talent.

Concert vocal et instrumental. — Internède de prestige.

Englesia et Nigritia, saynète avec danses, par Barbier et Debruyne, d'Anvers.

Fol Lambert, drame-vaudeville en 2 actes, de J. Demoulin.

Lundi 14 mai.

10 heures. — Réunion du Congrès du parti ouvrier. Visite et excursion en ville et aux environs. Prix des places au théâtre: 1^{re} loges 1-00; 2^e loges 0-75; amphithéâtre 0-50.

Au bureau, les 2 premières places, 25 centimes d'augmentation.

Théâtre du Pavillon de Flore

Bur. à 7 1/2 h. — Rid. à 8 0/0 h.

Jeu 17 et samedi 19 mai 1883.

Grandes représentations données avec le concours de: M^{lles} Devoyod et de M. Jourard, de la comédie française et des artistes des principaux théâtres de Paris.

Le monde où l'on s'ennuie, comédie en 3 actes, de Pailleron.

On commencera par *L'Étincolle*, comédie en 1 acte, de Pailleron.

Vendredi 18 et dimanche 20 mai 1883.

Avec le concours des mêmes artistes. *Une Folie*, comédie nouvelle en 3 actes, de Grisafullé et H. Bocage.

On commencera par *Croque-Poule*, comédie vaudeville en 1 acte.

CASINO GRÉTRY

94, Boulevard d'Ayroy, 94

EDEN-THÉÂTRE

Bureau à 7 1/2 h. — Rideau à 8 h.

TOUS LES SOIRS

Représentations du célèbre Trio espagnol, frères Massini, sortant de l'Eden-Théâtre à Paris; M^{lle} Selma, la gracieuse Orientale, fille de l'air; les sœurs Rose, duettistes et danseuses anglaises; M^{lle} d'Hervey, sortant de l'Alcazar et de la Scala de Paris, M^{lle} Angelo, sortant de la Renaissance de Bruxelles et de l'Eden-Concert de Paris; M. Delavalle, comique de genre; M. Ange, le roi des gymnasiarques; troupe Baretta-Borst, recomposée de 10 personnes, 7 dames, 3 hommes. — Ballets, quadrilles, pantomimes.

Prix des places: Réservées, 2 fr.; Premières et pourtour, 1 fr.; Galleries, 50 centimes.

25 centimes en plus et par place les dimanches et les jours de fête.

Liège — Imp. Em. PIERRE et frère, r. de l'Étuve, 12.

